

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-Grain-de-Sable-No462>

Le Grain de Sable N°462

- Empire et Résistance -

Date de mise en ligne : mercredi 31 mars 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

COURRIEL D'INFORMATION ATTAC (n°462)
mercredi 31/03/04

Merci de faire circuler et de diffuser largement.

Le Courriel est reçu aujourd'hui par 49 919 abonnés _____

S'abonner ou se désabonner <http://attac.org/indexfr>

Confort de lecture et impression papier :

– Format RTF : <http://www.france.attac.org/IMG/zip/attacinfo462.zip>

– Format PDF : <http://www.france.attac.org/IMG/pdf/attacinfo462.pdf>

Dans ce numéro

1.- Le prochain directeur du FMI ne doit pas être européen !

Par Damien Millet et Isabelle Likouka,
du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde

Pourquoi l'intérêt des pays du Sud n'est-il jamais réellement pris en compte ? Pourquoi est-ce si incongru d'envisager un directeur du FMI argentin ou congolais ?

2.- Sommet Mondial de la Société de l'Information 2003 - Quand les altermondialistes ratent le rendez-vous

Par Bruno Jaffré ATTAC Nord-Essonne Président de CSDPTT

bjaffre@csdptt.org ; Jean Louis Fullsack ancien expert de l'UIT, délégué de CSDPTT au SMSI
jlfullsack@wanadoo.fr.

Le CSDPTT (Coopération Solidarité développement aux PTT) est membre du CASIC (collectif pour une autre société de l'information et de la Communication voir <http://www.casic2004.org>). Pour contacter ce collectif écrire à Djilali Benamrane dbenamrane@yahoo.com ou Bruno Jaffré)

Du 10 au 12 décembre, s'est tenu à Genève le Sommet Mondial de la Société de l'Information. Malheureusement la mobilisation altermondialiste fut presque inexistante. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la déclaration dite de la " société civile " soit d'une étonnante platitude si ce n'est sur la question des droits de l'homme et dans une moindre mesure sur les logiciels libres.

3.- Annonce :

Quand les femmes se heurtent à la mondialisation ?

Beaucoup de choses sont dites sur la mondialisation libérale, sur les politiques néo-libérales et leurs conséquences sur les salariés et les citoyens en général. Mais cette question est très souvent traitée sans que ses effets différenciés sur les hommes et les femmes soient mis en relief : cette dimension est tout simplement oubliée quand elle n'est pas niée.

Réunion publique le vendredi 2 avril 2004 à 19h 30 au SNUIPP, 12 rue Cabanis - Paris 14ème- Métro Glacière, animée par la commission "Femmes et mondialisation" d'ATTAC

1.- Le prochain directeur du FMI ne doit pas être européen !

Par Damien Millet et Isabelle Likouka,
du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde

Au début du mois de mars, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), l'Allemand Horst Köhler, a démissionné pour pouvoir briguer la présidence de la République allemande. Sa succession est aujourd'hui ouverte, remettant en lumière le processus antidémocratique en vigueur au FMI (tout comme à la Banque mondiale), où les pays les plus industrialisés se partagent le pouvoir et imposent leur domination au reste du monde.

Traditionnellement, le directeur du FMI est un Européen (tandis que son numéro 2 et le président de la Banque mondiale sont désignés par les Etats-Unis), au mépris des règles élémentaires de justice et de démocratie. Cette fois encore, l'Europe trouve que "les traditions ont du bon" (Francis Mer), et se prépare - avec difficulté d'ailleurs - à désigner son candidat. Cependant, les critères de choix relèvent exclusivement d'une stratégie géopolitique, et non d'une compétence particulière à respecter par exemple les statuts du Fonds. Or, cette question mériterait d'être posée puisque ses statuts stipulent qu'il doit contribuer à "l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel", alors que les politiques qu'il impose depuis vingt ans les contredisent en répandant le chômage parmi les classes moyennes et la misère parmi les populations les plus fragiles.

Ce n'est pas là le seul point choquant au FMI. Au sein de son Conseil d'administration, composé de 24 membres et presque exclusivement masculin, seuls huit pays ont le privilège d'être représentés par un administrateur chacun (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Arabie saoudite, Chine et Russie), tandis que les seize autres administrateurs représentent des groupes de pays. Par exemple, un administrateur espagnol représente le groupe formé par le Costa Rica, l'Espagne, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, El Salvador et le Venezuela. Ainsi, l'Espagne, pays riche, peut-elle voter au nom de pays du Sud comme le Venezuela ou le Nicaragua !

Par ailleurs, le mode de fonctionnement du FMI est plus proche de celui d'une entreprise que d'une institution démocratique. Tout pays qui devient membre du FMI se doit de verser un droit d'entrée appelé "quote-part" : il devient donc actionnaire du FMI puisqu'il contribue à son capital. Mais cette quote-part n'est pas libre : elle est calculée en fonction de l'importance économique et géopolitique du pays. A partir de cette quote-part, un savant calcul permet de déterminer le nombre de droits de vote de chaque pays. Ainsi, contrairement à l'Assemblée générale de l'ONU où chaque pays possède une voix et une seule (avec une exception de taille au Conseil de sécurité où cinq pays détiennent chacun un droit de veto), le système adopté par le FMI revient à 1\$=1 voix !

De ce fait, le conseil d'administration accorde une place prépondérante aux États-Unis (plus de 17 % de droits de vote), suivis par le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. À titre de comparaison, le groupe de 24 pays d'Afrique en possède moins de 1,5 %. Avec un tel système, les pays les plus riches parviennent sans mal à réunir la majorité : les représentants des dix pays les plus puissants détiennent plus de 60% des droits de vote.

Proche de celui d'une entreprise, ce système en diffère tout de même par un élément important : alors qu'un actionnaire classique peut décider d'acheter de nouvelles actions en Bourse pour devenir plus puissant, un pays ne peut pas décider d'un coup d'accroître sa quote-part au FMI pour peser davantage au sein de l'institution. Le système est donc parfaitement verrouillé par les plus gros actionnaires qui veillent jalousement sur leurs intérêts.

Mais le scandale ne s'arrête pas là : en pratique, les États-Unis règnent en maître absolu. Ils sont parvenus à imposer qu'une majorité de 85 % soit requise pour toutes les décisions importantes engageant l'avenir du FMI. Or, étant le seul pays à détenir plus de 15 % des droits de vote, il s'est donc arrogé un droit de veto de fait qui permet au Trésor américain de bloquer toute réforme contraire à ses vues. La présence du siège à Washington n'est pas fortuite...

En outre, les cotisations des États permettent au FMI de se constituer des réserves qui sont prêtées aux pays en

déficit temporaire. Mais ces prêts sont conditionnés à la signature d'un accord dictant les mesures que le pays doit prendre pour recevoir l'argent attendu : les fameux plans d'ajustement structurel. Cet argent est mis à disposition par tranches, après vérification que les mesures exigées, néo-libérales bien sûr, sont bien mises en œuvre. La stratégie de domination est à peine dissimulée.

Tout ceci car le FMI ne doit surtout pas déroger à la tâche qui lui a été confiée voilà vingt ans : utiliser le mécanisme de la dette pour contraindre les pays du Sud à une ouverture aux forceps de leur économie. Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie et ancien numéro 2 de la Banque mondiale, donc témoin privilégié, confirme cette analyse :

"Si l'on examine le FMI comme si son objectif était de servir les intérêts de la communauté financière, on trouve un sens à des actes qui, sans cela, paraîtraient contradictoires et intellectuellement incohérents." En effet du point de vue des populations du Sud et de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, les politiques du FMI sont effectivement contradictoires et intellectuellement incohérentes.

Malheureusement, une fois encore, le débat aujourd'hui se déplace sur une querelle de personnes alors que le choix d'un nouveau directeur doit plutôt être l'occasion d'un grand débat public mondial sur le rôle de cette institution financière essentielle, à la légitimité très incertaine et aux choix si discutables. Cette institution spécialisée de l'ONU doit enfin se soumettre effectivement aux textes internationaux comme la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et cesser d'imposer des politiques économiques qui vont à l'encontre de l'intérêt des peuples.

Ainsi le FMI tient-il de beaux discours sur une bonne gouvernance qu'il n'a jamais été capable de promouvoir en son propre sein. Pourquoi l'intérêt des pays du Sud n'est-il jamais réellement pris en compte ?

Pourquoi est-ce si incongru d'envisager un directeur du FMI argentin ou congolais ?

2.- Sommet Mondial de la Société de l'Information 2003 -

Quand les altermondialistes ratent le rendez-vous Nous avons appelé dans un article publié ici, à ce que la Société civile ne manque pas le rendez-vous du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI). Du 10 au 12 décembre, s'est tenu à Genève le Sommet Mondial de la Société de l'Information clôturant cette première phase. Malheureusement la mobilisation altermondialiste fut presque inexistante. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la déclaration dite de la " société civile " soit d'une étonnante platitude si ce n'est sur la question des droits de l'homme et dans une moindre mesure sur les logiciels libres.

Si elle n'est pas avare en déclarations de bonnes intentions à propos de l'égalité des sexes, des droit des peuples autochtones, du respect de la pluralité de langues (alors que l'on a imposé de fait et sans guère de protestation la langue anglaise comme seule langue de travail de la Société civile) il a fallu que le Groupe Afrique menace de rédiger sa propre déclaration pour que la problématique du développement apparaisse comme prioritaire. Une timide allusion aux services publics apparaît en introduction sous la forme " En outre, les gouvernements devraient assurer et promouvoir les services publics lorsque les citoyens le jugent nécessaires... " !!!.

Les affirmations selon lesquelles : " Il nous faut résolument renoncer à toute promotion des TIC au service du développement à finalité purement lucrative et mue uniquement par la loi du marché. Il convient de prendre sciemment et délibérément des mesures en ce sens afin de veiller à ce que les nouvelles TIC ne soient mises en place d'une manière qui perpétue encore les tendances négatives actuelles de la mondialisation économique et de la monopolisation des marchés... "

apparaissent d'une étrange naïveté faute d'une analyse des mécanismes de la mondialisation libérale et de sa dénonciation sans réserve alors que la déréglementation des télécommunications n'a affecté que le premier des secteurs jusqu'ici publics à en subir les effets dévastateurs. Enfin, citons en dernier exemple les droit des travailleurs qui a droit à 9 lignes sur les trente pages de ce document, dans lesquelles il est question de respecter les normes internationales et le droit des travailleurs à se syndiquer. Et toujours cette affirmation de l'éminence des TIC comme solutions universelles, qui au mieux pourrait passer comme de la naïveté : " Les TIC doivent servir à faire

comprendre les règles relatives aux droits de l'homme et les normes internationales du travail et à les faire respecter et appliquer ". Cette Déclaration, est-il spécifié sur sa page de garde, a été " Adoptée à l'unanimité par la plénière de la société civile du SMSI le 8 décembre 2003 ". Relativisons cette emphase en précisant que " la société civile du SMSI " présente pour approuver ce document par acclamation n'a pas dépassé la soixantaine, alors que les organisateurs avaient accrédité plus de 1300 associations pour ce Sommet. Ces quelques exemples montrent les égarements mais aussi les graves insuffisances dans l'expression de la société civile représentée au Sommet. Ajoutons d'autre part que, alors que pour les participants aux séances officielles, la participation de la Société Civile semblait être assurée sans accroc, les membres du CASIC présents sur place en sont revenus avec l'impression d'avoir été méprisés.

Le Sommet de Genève ne constituait que la première phase du processus du SMSI, la deuxième phase se déroulant jusqu'au Sommet de Tunis en 2005. Plus encore qu'il y a deux ans, nous pensons qu'il ne faut pas rater ce deuxième rendez vous ; nous allons ici en exposer quelques raisons même si les résultats exposés ci-dessus parlent d'eux-mêmes.

Car s'il n'est plus concevable aujourd'hui de laisser les sommets du G8 ou de l'OMC se tenir sans une mobilisation massive, rien ne justifie qu'il n'en soit pas de même pour le Sommet Mondial de la Société de l'Information. Et cela pour plusieurs raisons.

- 1. Les secteurs convergents de l'informatique, des télécommunications et des médias sont au coeur des préoccupations du mouvement altermondialiste, comme secteurs les plus avancés dans le processus de concentration monopolistique, de mondialisation libérale, de destruction des services publics et de dérives spéculatives.
- 2. Les sommets organisés par l'ONU sont autant d'occasions d'aller plus avant dans la remise en cause de l'ONU et du système intergouvernemental pour officialiser le pouvoir croissant des multinationales au détriment des Etats. A cet égard l'Union Internationale des Télécom-munications (UIT), a joué le rôle de précurseur depuis la vague de déréglementation du secteur des télécommunication et la privatisation des opérateurs historiques qui en a résulté.
- 3. Ce Sommet a constitué une des expérimentations les plus avancées (mais peut-être aussi la plus pernicieuse) de la tentative d'instrumentaliser la Société Civile pour consolider le processus de mondialisation libérale.

La prochaine phase du Sommet est prévue à Tunis en 2005. Les manipulations qui ont permis de contourner les interventions des quelques membres du CASIC et des autres contestataires lors du Sommet de Genève viendront cette fois non seulement du " bureau de la Société civile " mais aussi bien sur des autorités tunisiennes expertes en la matière dans ce pays dictatorial où toute expression de l'opposition est violemment muselée sans ménagement. Mais on pourra aussi compter sur d'importantes contradictions qui ne manqueront pas d'apparaître entre ces deux pôles en particulier sur la question des libertés. Les conditions d'expression seront plus difficiles mais l'expérience de la première phase a permis d'éclairer les objectifs et les stratégies des uns et des autres. La préparation ne doit donc souffrir d'aucun retard, et requiert d'autant plus de rigueur et surtout une mobilisation beaucoup plus large, au sein du mouvement altermondialiste. Des forces existent, en Europe comme l'influent collectif communica-ch avec qui nous sommes proches mais aussi en Afrique, comme en témoignent un certain nombre de courriers reçus par notre association dans la phrase préparatoire.

Le Sommet à Tunis constitue par ailleurs une excellente occasion de soutenir les organisations tunisiennes militant pour leurs droits d'expression, et contribuer à la construction -dans des conditions difficiles- des forces altermondialistes des pays du Maghreb, les formes de participation au Sommet devant bien évidemment être décidées en concertation avec elles.

De façon plus générale, la présence active, nombreuse et militante des altermondialistes nous paraît d'autant plus

justifiée que l'on se trouve au cœur de leurs préoccupations : la lutte contre la déréglementation néolibérale et les privatisations et pour la refondation des services publics, la dénonciation des effets de la spéculation et financière et le dumping social. Enfin le fait que ce Sommet se déroule dans un pays du " Sud " est une opportunité majeure pour dénoncer les échecs des conférences internationales sur le financement du développement et promouvoir à cette fin la prise en compte de la taxe Tobin et de toute autre proposition alternative au dogme libéral. Outre les questions citées ci-dessus relatifs à la spécificité des télécommunications et de l'informatique et des médias, il représente une opportunité de continuer les mobilisations lors des Sommets de Rio, de Johannesburg, de l'OMC ou du G8 et des autres conférences internationales.

(par Bruno Jaffré ATTAC Nord-Essonne Président de CSDPTT

bjaffre@csdptt.org ; Jean Louis Fullsack ancien expert de l'UIT, délégué de CSDPTT au SMSI

jlfullsack@wanadoo.fr)

3.- Annonce :

Quand les femmes se heurtent à la mondialisation ?

Beaucoup de choses sont dites sur la mondialisation libérale, sur les politiques néo-libérales et leurs conséquences sur les salariés et les citoyens en général. Mais cette question est très souvent traitée sans que ses effets différenciés sur les hommes et les femmes soient mis en relief : cette dimension est tout simplement oubliée quand elle n'est pas niée.

En quoi, nous dit-on, la mondialisation concerne-t-elle les femmes ?

Pourquoi affecte-t-elle différemment les hommes et les femmes ? dans les pays du Nord et du Sud ?

– En quoi modifie-t-elle la place économique des femmes, leurs rôles dans les sphères sociale et politique ? Aggrave-t-elle les inégalités hommes/femmes ?

– Les femmes sont frappées par la pauvreté, le chômage, l'exclusion, les violences à un plus haut degré que les hommes ; elles sont pénalisées par un moindre accès aux nouvelles technologies, au crédit, à la formation, par des emplois plus souvent précaires et des salaires plus bas : en quoi la mondialisation pèse-t-elle sur cette situation ?

– La marchandisation de la santé et de l'éducation a-t-elle des effets particuliers sur les femmes ? Lire la réalité sociale avec des yeux de femmes est encore une démarche inhabituelle.

Pour débattre de ces questions auxquelles nous avons tenté de répondre dans un ouvrage collectif "Quand les femmes se heurtent à la mondialisation", nous vous invitons à une réunion publique le vendredi 2 avril 2004 à 19h 30, au SNUIPP, 12 rue Cabanis- Paris 14ème- Métro Glacière, animée par la commission "Femmes et mondialisation" d'Attac

coeditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant

votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps.

Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts

â€” -

Le Courriel d'information a été mis au point par l'équipe du Grain de sable. <journal@attac.org> <<http://attac.org>>

Reproduction autorisée sous couvert de la mention Courriel d'information ATTAC - <http://attac.org/>

Avertissement. Les documents publiés n'engagent pas l'association ATTAC sauf mention contraire. Ils peuvent représenter l'opinion de groupes thématiques, de personnes ou d'autres organisations. Il s'agit avant tout de pouvoir profiter des expertises et des idées disponibles afin de construire, ensemble, cet autre monde possible, de nous réapproprier notre avenir.